



## **LES FONDAMENTAUX DE L'ELU TERRITORIAL**

L'objectif est de d'acquérir une vision systémique du secteur public et de connaître les données fondamentales précédant ou entourant les actes de l'élu territorial. Les niveaux ci-dessous pourront être étudiés soit globalement soit par séquences distinctes approfondies en fonction des besoins exprimés.

📌 **Intervenant : Cadre Supérieur de la Fonction Publique Territoriale :**

📌 **Durée : 1 à 3 jours**

📌 **Contenu :**

I) **Premier niveau** : Environnement juridique général des Collectivités et compétences respectives de chaque entité.

II) **Deuxième niveau** : Fonctionnement interne des Collectivités : Les centres de pouvoir ; qui fait quoi.

III) **Troisième niveau** : Le budget et les finances des Collectivités

IV) **Quatrième niveau** : La Collectivité Territoriale et l'entreprise : Consultation et marchés publics

